

Confédération Suisse  
Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confederazione Svizzera  
Swiss Confederation  
Confederación Suiza

# CERTIFICAT DE NAISSANCE

**CONFIDENTIEL**

Naissance / Geburt / Nascita / Birth / Nacimiento  
Kälin

Tino

14. April 2022

Confédération Suisse  
Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confederazione Svizzera  
Swiss Confederation  
Confederación Suiza

# CERTIFICAT DE NAISSANCE

**CONFIDENTIEL**

Naissance / Geburt / Nascita

Nom

Name

Cognome

Name

Apellidos

Prénoms(s)  
Vornamen

Nomi

Forenames

Nombre propio

Date de naissance  
Geburtsdatum

Data di nascita  
Date of birth

Fecha de nacimiento

Lieu de naissance  
Geburtsort

Luogo di nascita  
Place of birth

## Accouchement confidentiel en Suisse : Expériences d'hôpitaux cantonaux et d'autorités

Nom  
Name  
Cognome

Rachmam

Lauterbach

14. Juni 2020



Citation suggérée

**Seiterle, Nicolette (2021):** Accouchement confidentiel en Suisse: Expériences d'hôpitaux cantonaux et d'autorités. Zurich: PACH Enfants placés et adoptés Suisse

# Management Summary

Lorsqu'une femme, sous la pression de son environnement social, se sent dans l'obligation de cacher sa grossesse et qu'un accouchement ordinaire lui semble inconcevable, l'accouchement confidentiel apparaît comme la moins mauvaise solution pour elle-même et son enfant. Contrairement à l'abandon de l'enfant dans une boîte à bébé, l'accouchement confidentiel permet à la mère de bénéficier de la protection et du suivi d'un hôpital, et à l'enfant, s'il est confié à l'adoption, de rechercher par la suite ses origines.

Dans le cadre de ce projet de recherche, PACH Enfants placés et adoptés Suisse a cherché à savoir ce que les autorités et les hôpitaux cantonaux entendent par accouchement confidentiel, et quelles ont été à ce jour leurs expériences et leurs pratiques de cette forme particulière d'accouchement. La recherche a également porté sur les améliorations à apporter à l'accouchement confidentiel du point de vue des hôpitaux et des autorités. Les instruments d'enquête utilisés sont un bref questionnaire adressé à tous les hôpitaux cantonaux et des interviews d'expert-es, sous la forme d'entretiens semi-directifs avec dix spécialistes de cinq hôpitaux cantonaux, d'une autorité centrale cantonale en matière d'adoption et d'une APEA (Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte).

Les résultats montrent que le souhait de recourir à un accouchement confidentiel repose sur différentes raisons. Les femmes enceintes concernées (et parfois aussi les pères) sont généralement en situation de détresse : la peur de l'entourage, en particulier de la famille ou du père de l'enfant, ainsi que le sentiment de honte dû à une grossesse non désirée sont tout aussi importants que le manque de soutien dans l'environnement privé élargi. Addictions et pathologies mentales peuvent également jouer un rôle.

En théorie, la plupart des hôpitaux cantonaux proposent des accouchements confidentiels, mais à ce jour seuls quelques-uns en ont fait l'expérience, notamment les cinq établissements que PACH a pu interroger en profondeur pour la présente étude. On peut supposer qu'il n'y a pas en Suisse de pratique homogène

de l'accouchement confidentiel, car il n'existe aucune directive nationale contraignante qui en précise les procédures et le cadre de responsabilités.

Dans certains cas, l'accouchement confidentiel est automatiquement assimilé à l'adoption (fermée) par les autorités et les hôpitaux interrogés ainsi que dans les rapports ou communications de diverses institutions (OFJ, 2016 ; Conseil fédéral, 2016 ; Santé Sexuelle Suisse, 2020, entre autres). Cette situation est d'autant plus problématique que d'autres formes de placement sont possibles à côté de l'adoption (famille d'accueil, foyer ou formes ouvertes d'adoption) et qu'un accouchement confidentiel ne doit pas nécessairement conduire à l'adoption.

Sur la base de ces conclusions, PACH recommande :

- d'élaborer et de mettre en œuvre une ligne directrice nationale, précisant les procédures et le cadre de responsabilités ;
- d'informer à l'avance les mères (et les pères) sur les lieux de vie possibles de l'enfant après sa naissance, à savoir possibilité pour la mère ou les parents de garder l'enfant, ou hébergement dans une famille d'accueil, dans un foyer ou dans une famille adoptive. Il convient d'éviter ce que l'on appelle « l'automatisme de l'adoption ». Si la mère fait le choix de l'adoption, il faut lui en expliquer les différentes formes (adoption ouverte, semi-ouverte, fermée).
- d'assurer la disponibilité d'un nombre suffisant de structures d'accueil pour mères et enfants et de maisons d'accueil pour femmes dans toute la Suisse ;
- de mieux informer et sensibiliser les professionnel·les ;
- de faire en sorte que tant le public que les futurs parents, en particulier les femmes enceintes en situation de détresse, aient plus facilement accès, à un seuil plus bas, aux informations sur la possibilité d'un accouchement confidentiel.

À la suite de ce projet de recherche, PACH développera un projet visant à mettre en œuvre les recommandations en collaboration avec les spécialistes du terrain .



PACH Pflege- und Adoptivkinder Schweiz  
Pfingstweidstrasse 16, 8005 Zürich  
info@pa-ch.ch, www.pa-ch.ch

## Souhaitez-vous soutenir nos recherches ?

Compte de don PC 30-25931-7



Geborgen aufwachsen.